

Pour diffusion immédiate

**LE CONSEIL NATIONAL DES LIGNES AÉRIENNES DU CANADA NOMME
MONSIEUR MARC-ANDRÉ O'ROURKE AU POSTE DE DIRECTEUR**

OTTAWA, le 24 janvier 2012 – Le Conseil national des lignes aériennes du Canada (CNLA) est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Marc-André O'Rourke au poste de directeur à partir du 23 janvier 2012.

« Nous sommes très heureux d'accueillir Marc-André au sein du CNLA. C'est un avocat dynamique et parfaitement bilingue qui, au cours de ces dernières années, a occupé le poste d'avocat-conseil dans le domaine de la sûreté du transport aérien. Marc-André fera profiter le CNLA de son expérience et de ses compétences et jouera ainsi un rôle prépondérant dans l'évolution de l'organisation. En tant que directeur, il se tiendra au centre des activités du CNLA et assurera le soutien et la supervision essentiels à la progression de l'association », a déclaré George Petsikas, président du CNLA.

Le Conseil national des lignes aériennes du Canada est une association corporative fondée par les plus importantes sociétés aériennes commerciales du Canada afin d'assurer aux consommateurs canadiens des déplacements aériens sûrs, durables et concurrentiels.

— 30 —

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Janet Meldrum

Adjointe administrative

Conseil national des lignes aériennes du Canada

Tél. : 613-231-7223

admin@airlinecouncil.ca